

Jean-Baptiste André Godin à Constant Élisée Alavoine, 23 juin 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 2 p. (486r, 487v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Constant Élisée Alavoine, 23 juin 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50514>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 juin 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Alavoine, Constant Élisée \(1821-1885\)](#)

Lieu de destination Bohain-en-Vermandois (Aisne)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur les brevets d'invention. Godin explique à Alavoine que les brevets d'invention sont une affaire législative qui ne regarde pas le conseil général, qu'il est possible de présenter un projet de loi mais que le moment est mal choisi pour le faire car les députés sont préoccupés de la question d'asseoir les institutions républicaines. Il veut cependant bien en discuter avec lui à titre d'étude. Il précise qu'il n'a pas le temps de se rendre à Bohain, qu'il va s'absenter quelques jours mais qu'il sera de retour à Guise le jeudi suivant.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#)

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Lieux cités [Bohain-en-Vermandois \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 23 Juin 80

Mon cher collègue,

Comme je vous l'ai dit
à Loon, la question
des brevets est une affaire
purement législative qui ne
regarde pas le Conseil
général. On peut adresser
à la Chambre une pétition
demandant une révision
de la loi et même pré-
senter un projet de loi,
si on le juge à propos ;
mais ce n'est guère, en ce
moment où les Députés

sont préoccupés des grandes
questions qui ont pour
objet d'asseoir nos ins-
titutions républicaines,
que les Chambres consen-
trent à s'occuper d'une
question aussi futile.

Malgré cela, je suis
tout disposé à en causer
avec vous à titre de
simple étude.

Je n'ai pas le temps
de me rendre à Bohain
et vais être absent pour
quelques jours. Mais j'
serai certainement ici
lundi et les jours suivants

B. Elie. certain.

de la semaine
prochaine.

Veuillez agréer,
mon cher collègue,
l'assurance de ma
haute considération.

Barth